



Sauvegarde des Voies Lentes et du Patrimoine Naturel

(Précédemment "Sauvegarde des Sentiers et du Patrimoine Naturel", de Henri Mahieu)

Marcher, c'est bon à tout âge.

La marche en pleine nature est excellente pour la santé. Elle convient à tous les âges et peut donc être un excellent moment passé en famille ou entre copains.

Notre association organise des promenades en pleine nature dans le Parc Naturel des Hauts-Pays et environs. Ces promenades guidées de 10 km environ (2 h 30) vous feront découvrir nos villages en empruntant le plus souvent des sentiers et chemins de traverse.

Que vous soyez simple promeneur, curieux de nature, d'histoire, de légendes ou amoureux de notre patrimoine, vous serez comblé. (*Chaussures de marche conseillées.*)

Participation aux frais : 0,50 Euro.

Programme du 4ème trimestre 2011

- Le 9 octobre - 9h30, Place d' ANGREAU.
23 octobre - 9h30, Place de VILLERS SIRE NICOLE (F).
6 novembre - 9h30, Place de FAYT LE FRANC.
20 novembre - 9h30, Place de SAINT WAAST LA VALLÉE (F).

MONEUSE

Le Chauffeur du Nord



En 1776, Moneuse père quitte Marly pour venir s'installer à Saint-Waast la Vallée (F). Il est déjà marié et a trois enfants: l'aîné Antoine-Joseph qui deviendra le sinistre bandit, martin-joseph, Hyppolite et bientôt un quatrième Pierre-François voit le jour. Les frères Moneuse eurent tous une vie calme et paisible malgré leur nom fort lourd à porter. Antoine Joseph Moneuse né en 1768 quitte la région de Bavay en 1788. Il devient le célèbre bandit surnommé "le Chauffeur du Nord". Pendant deux ans, sa bande commet de nombreux méfaits. Il terrorise les populations tout le long de la frontière française, de Feignies à Roisin, du nord au sud, de Ville-Pommeroeul à Bavay. Moneuse est roi, il fait la pluie et le beau temps, il n'est nulle part et partout à la fois.

Suite à une dénonciation, le 3/12/1795 il arrive à la prison de Mons après le massacre de la Houlette à Roisin du 22/11/1795. (9 cadavres poignardés dont 6 enfants.)

Il est condamné à mort une première fois le 11/11/1797.

Le 15/1/1798 l'arrêt est cassé et le report du procès à lieu à Douai.

De nouveau condamné à mort, Moneuse et son lieutenant Gérin montent sur l'échafaud dressé sur la grand-place de Douai le 18/6/1798.

- 4 décembre - 9h30, Place de la gare SNCB de QUIÉVRAIN.
18 décembre - 9h30, Place de MESVIN.

INFORMATIONS: Pierre LEMAL, ☎ 065 77 75 00 de France 00 32 65 77 75 00

Accompagnateurs: Gilbert, Charles-Henri, Philippe, Bernard et Fernand.

Les règles du code de la route sont de stricte application.

<http://www.ibsr.be/?menu=nouveautes&artikel=2>



Pour en savoir plus, consultez notre blog :
[Http://svlpn.canalblog.com](http://svlpn.canalblog.com)

